

BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

PARAISANT CHAQUE JOUR

LE NOUVEAU CABINET

Le ministère vient de se reconstituer par l'adjonction de six nouveaux membres, MM. Briand, Delcassé, Millerand, Ribot, Marcel Sembat et Jules Guesde (ce dernier sans portefeuille), qui remplacent MM. Messimy, Noulens, Renoult, Raynaud, Couyba.

M. Viviani, président du conseil, avait adressé, le mercredi 26 août, la lettre suivante à M. le Président de la République :

Monsieur le Président de la République,
Dans les circonstances que le pays traverse, il m'a paru nécessaire d'élargir le ministère que je présidais. J'ai réuni mes collègues en conseil de cabinet et, après les avoir remerciés tous du dévouement patriotique avec lequel ils avaient rempli leur rôle difficile, je leur ai fait part de mon désir, en leur exposant que je vous permettais, par l'offre de ma démission, de charger une personnalité politique de l'œuvre que je définissais.

Ils ont bien voulu accepter les raisons que je faisais valoir, et j'ai l'honneur de vous remettre, avec ma démission propre, celle du cabinet.

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

RENÉ VIVIANI.

M. le Président de la République a accepté la démission qui lui était offerte, mais il a chargé immédiatement M. Viviani de reformer le nouveau ministère.

Le Journal officiel du 27 août publie les noms des membres du Gouvernement :

Président du conseil,	MM.
sans portefeuille....	VIVIANI
Justice (v.-p. du conseil)	BRIAND
Affaires étrangères....	DELCASTÉ
Intérieur.....	MALVY
Guerre.....	MILLERAND
Marine	AUGAGNEUR
Finances.....	RIBOT
Agriculture.....	FERNAND DAVID
Travaux publics.....	SEMBAT
Travail.....	BIENVENU MARTIN
Commerce, postes, téleg- raphes.....	THOMSON
Instruction publique..	SARRAUT
Colonies.....	DOUMERGUE
Sans portefeuille.....	JULES GUESDE

M. Viviani a présenté ses collègues au Président de la République, qui les a remerciés de lui apporter, dans ces moments si difficiles, leur collaboration. Les ministres ont décidé d'adresser au pays un manifeste faisant connaître dans quel but s'est constitué le nouveau cabinet de défense nationale.

HOMMAGE A L'ARMÉE

Le nouveau ministre de la guerre, M. Alexandre Millerand a pris dès jeudi, dans la matinée, possession de ses services. Un de ses premiers actes a été d'adresser au général Joffre, commandant en chef du groupe principal des armées de l'Est, la lettre suivante :

Mon cher général,

Au moment où je reprends la direction du ministère de la guerre, je veux que mon premier acte soit pour envoyer aux troupes qui combattent sous vos ordres et à leurs chefs le témoignage de l'admiration et de la confiance du Gouvernement de la République et du pays.

La France est assurée de la victoire parce qu'elle est résolue à l'obtenir. A votre exemple et à celui de vos armées, elle gardera jusqu'au bout le calme et la maîtrise de soi, gage du succès.

Soumise à la discipline de fer qui est la loi et la force des armées, la Nation tout entière levée pour la défense de son sol et de ses libertés, a accepté d'avance, d'un cœur ferme, toutes les épreuves, même les plus cruelles. Patiente et tenace, forte de son droit, sûre de sa volonté, elle tiendra.

Je vous donne l'accolade.

A. MILLERAND.

Notre offensive entre les Vosges et Nancy, poursuivie depuis cinq jours avec la plus grande énergie, a obligé l'ennemi à céder du terrain. Sur une partie du front mesurant 7 kilomètres, on a relevé 7,000 Allemands tués.

Enfin dans les Vosges, nos troupes refoulent l'ennemi qui les avait fait replier sur Saint-Dié et avait hier bombardé cette ville.

LA GUERRE SUR MER

Depuis trois semaines que les flottes anglaises et françaises travaillent de concert, en se partageant la besogne, elles ont obtenu de grands résultats militaires.

Dans la mer du Nord, la flotte anglaise a forcé la flotte allemande à se réfugier au long des côtes ou dans les ports germaniques, à passer même dans la Baltique, et si la flotte anglaise ne s'est pas encore montrée devant Brême et Hambourg, c'est à cause des mines dont les Allemands ont parsemé la mer du Nord et que des chalutiers anglais s'occupent à draguer. Mais, d'ores et déjà, on peut dire que le littoral allemand est bloqué et que pas un vaisseau de commerce ne peut, de ce côté, ravitailler cet empire industriel dont l'agriculture ne peut plus suffire à l'alimentation du peuple.

Dans la Manche, les croiseurs, torpilleurs et sous-marins français et anglais ont assuré la sécurité parfaite du passage aux troupes anglaises, qui sont arrivées dans un ordre et avec une rapidité qu'en d'autres temps on eût déclarés merveilleux.

Dans la Méditerranée, la collaboration anglo-française a établi le contrôle absolu de notre flotte sur tous les rivages d'Europe, d'Asie turque et d'Afrique. Toutes les entrées de la grande mer intérieure, Gibraltar, Port-Saïd et les Dardanelles sont tenues ou surveillées par des forces franco-anglaises ; à travers la Méditerranée nous avons pu ramener, sans le moindre incident, nos troupes du 19^e corps et les contingents que l'on rappelait du Maroc ; cette opération, que l'on jugeait autrefois si chanceuse, s'est accomplie avec une facilité complète et dans le minimum de temps prévu.

Les deux croiseurs allemands, *Gæben* et *Breslau*, qui comptaient s'y opposer, ont dû se réfugier dans les Dardanelles ; après y avoir piraté durant quelques jours, ils ont été désarmés par les Turcs, sous la surveillance de la mission anglaise qui reconstitue la marine ottomane.

La flotte autrichienne s'est réfugiée de même dans l'Adriatique, où notre flotte la bloque, après avoir fait lever le blocus des

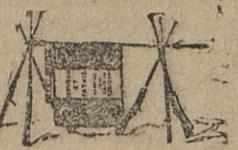
côtes monténégrines en coulant devant An-

tivari le croiseur *Zenta*.
Dans l'océan Atlantique et l'océan Indien, les croiseurs anglais et français pourchassent activement les croiseurs et croiseurs auxiliaires allemands qui gênent encore un peu les bâtiments de commerce des deux nations.

Tout fait espérer qu'avant longtemps la liberté complète de la mer sera assurée pour notre navigation commerciale, alors que les bâtiments marchands de l'Allemagne et de l'Autriche ont dû déjà renoncer à naviguer.

Enfin, le Japon entre en jeu pour chasser les navires allemands des eaux japonaises et chinoises, pendant que les croiseurs anglais et français dévoreront de « nettoyer » l'océan Pacifique. On peut dire qu'après trois semaines d'opérations, toutes les mers du globe sont sous le contrôle des flottes de la Triple Entente et du Japon; les puissances américaines observent une scrupuleuse neutralité et désarment les navires allemands qui se réfugient dans leurs eaux. « Notre avenir est sur l'eau », s'écriait un jour Guillaume II, *Unsere Zukunft liegt auf's Meer*; pour le moment, il n'y a plus une mer où flotte le pavillon de commerce allemand, et bientôt disparaîtra également le pavillon impérial.

VICTOR BÉRARD,
professeur à l'école supérieure
de la marine.



LE TABLEAU D'HONNEUR

La défense de Longwy.

Nous faisons allusion, d'autre part, à la reddition de Longwy, après une défense admirable, et à la récompense accordée à son intrépide gouverneur.

Tous les moyens de communications étant rompus avec Longwy, la promotion du colonel Barche au grade d'officier de la Légion d'honneur, a été notifiée à la place, par pigeon voyageur.

L'ordre du général en chef porte cette mention brève, mais éloquente:

Conduite héroïque dans la défense de la place de Longwy.

Le drapeau des chasseurs décoré de la médaille militaire.

L'ordre général suivant annonce qu'à la suite de la prise d'un drapeau allemand par le 10^e bataillon à Saint-Blaise le drapeau des chasseurs est décoré de la médaille militaire :

Le général commandant en chef est heureux de porter à la connaissance des troupes que le Président de la République, sur la demande du ministre de la guerre, vient de conférer la médaille militaire au glorieux drapeau des chasseurs, déjà décoré de la Légion d'honneur, et a chargé le ministre d'adresser au 10^e bataillon tout entier ses félicitations patriotiques.

Fait au quartier général, le 18 août 1914.

Le général commandant en chef des troupes françaises,
JOFFRE.

Ce BULLETIN est réservé à la zone des armées. Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre ; bureau de la presse. »

Les manuscrits ne sont pas rendus.

NOUVELLES MILITAIRES

L'avancement pendant la durée de la guerre.

Le Journal officiel publie le décret suivant :

Art. 1^{er}. — Les officiers de tous grades peuvent être nommés au grade supérieur, sans aucune condition d'ancienneté de grade, à titre temporaire, et pour la durée de la campagne.

Art. 2. — Les officiers ainsi promus ont droit, pendant toute la durée de la campagne, aux rangs, prérogatives et avantages pecuniaires résultant du grade ou emploi qui leur est conféré. Leur ancienneté dans le grade est réglée par la date du décret qui les a nommés. Ils ont, dans ce grade, les mêmes droits à l'avancement que leurs camarades promus dans les conditions normales.

Art. 3. — Ils peuvent recevoir, dans leurs nouveaux grades ou emplois, une lettre de service leur conférant, quel que soit leur ancienneté, autorité sur les officiers de même grade.

Art. 4. — À l'expiration de la campagne, ils sont obligatoirement soumis à une révision des grades, dans des conditions à déterminer.

Art. 5. — Ces dispositions ne visent que des cas exceptionnels et n'empêchent pas le jeu normal de l'avancement, tel qu'il est prévu pour le temps de guerre par le titre IV de l'ordonnance du 16 mars 1833.

Art. 6. — Toutes les nominations à titre temporaire sont soumises à la ratification du ministre de la guerre. Le général commandant en chef peut seulement, en attendant cette ratification, faire les désignations nécessaires pour pourvoir par intérim aux emplois vacants.

En Belgique.

Les opérations belges ont été couronnées de succès. Le but poursuivi par l'armée belge, sortie du camp retranché d'Anvers, était double : d'abord réduire les retranchements allemands ; en second lieu, attirer les Allemands sur la ligne Malines-Bruxelles, afin de soulager les positions françaises.

On a ainsi obligé la 4^e division allemande,

qui allait vers le Sud, à revenir sur ses pas ; la 4^e division belge de Namur a rempli sa tâche à cet effet, et la colonne allemande a ensuite arrêtée. Les troupes belges se sont ensuite retirées sur leur ligne.

Les forts de Namur tiennent toujours.

L'avance russe.

EN PRUSSE ORIENTALE

Les troupes allemandes ont évacué, après la victoire des Russes, la région du Mazuriland. Les Russes n'ont eu à subir aucun arrêt dans ce terrain très difficile dont ils occupaient hier les débouchés Ouest.

Il se confirme qu'ils ont pris 400 canons à l'ennemi.

EN GALICIE

L'offensive russe se poursuit normalement dans la région au sud et au sud-ouest de Turnopol.

La retraite des Autrichiens.

Les victoires remportées par l'armée serbe ont amené les troupes austro-hongroises qui s'étaient avancées dans l'ancien sandjak de Novi-Bazar, sur Priepolje et Novavaros, à évacuer cette dernière ville et à se retirer du sandjak.

En Serbie.

Les ravages et les cruautés des Autrichiens dans la Matchva, la plus belle et la plus fertile partie de la Serbie, prennent des proportions stupéfiantes.

A Aloznica et à Lechnitza, les Autrichiens ont fusillé des enfants de dix ans, la première de ces villes est complètement détruite. On a trouvé dans les rues dix-neuf paysans enchaînés et fusillés. Le village de Prgavor et plusieurs autres villages autour de Chabatz ont été incendiés après que tout ce qu'ils contenait eût été emporté par les Autrichiens.

A Chabatz, les Autrichiens ont massacré tous les soldats serbes qui se trouvaient prisonniers entre leurs mains.

Le prince de Saxe-Meiningen, blessé et prisonnier.

Au cours d'un engagement, le prince Ernest de Saxe-Meiningen, grièvement blessé, a été hospitalisé à Maubeuge.

L'occupation du Togoland.

Mercredi, le Colonial office a annoncé que la colonie allemande du Togoland s'est rendue sans conditions.

Les forces alliées y sont entrées jeudi.

Conseils d'hygiène pratique aux soldats en campagne.

Soldats qui tenez à rester dans le rang pour combattre, n'oubliez pas que le plus brave d'entre vous risque de se voir relégué à l'arrière, de n'être plus qu'un malheureux éclopé, s'il ne prend grand soin de ses chaussures et de ses pieds.

Graissez chaque jour vos brodequins pour les assouplir et les empêcher de vous blesser ; du même coup ils résisteront mieux à la pénétration de l'eau, chose importante les jours de pluie. N'importe quelle graisse peut convenir à cet usage ; ayez soin d'en être pourvus et conservez la précieusement.

Si vous avez des chaussures neuves ou qui n'ont pas servi depuis longtemps, appliquez la recette suivante dont les Japonais se sont bien trouvés : on mouille extérieurement le soulier en le trempant dans l'eau, ou mieux en le frottant avec une brosse bien humectée ; le cuir s'étant amollie, on l'essuie avec un linge sec, puis on l'enduit de graisse ; s'il est possible la chaussure est ensuite exposée quelque temps au soleil, dont la chaleur aidera la graisse à pénétrer le cuir.

Quand vos brodequins sont mouillés, gardez-vous de les mettre auprès du feu pour les sécher : ils durciront rapidement et ne manqueront pas de vous blesser à la première marche.

PAROLES FRANÇAISES

De l'habitude de vivre ensemble, d'obéir aux mêmes chefs, de commander aux mêmes hommes naissent la fraternité, l'union, le sentiment palpable et l'intelligence de la solidarité.

Et voici paraître la confiance.

Non point cette confiance enthousiaste et irréfléchie des armées tumultuaires ou improvisées qui va jusqu'au danger et s'évanouit si rapidement pour faire face au sentiment contraire, lequel voit partout trahison, mais cette confiance intime, ferme, consciente, qui ne s'oublie pas au moment de l'action et seule fait de vrais combattants.

Colonel ARDANT DU PICQ.
(*Etudes sur le combat.*)

NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

 La vie à Paris. — 27 août (temps frais, pluvieux et orageux).

Depuis la mobilisation, c'était le calme des grandes fêtes ou des grandes grèves ; plus de bateaux-mouches ; plus de remorqueurs ; les champs rangés les uns contre

les autres sommeillaient le long des quais silencieux, et l'eau, que rien ne troublait plus, était redevenue une comme un miroir. Mais graduellement le grand dénuement revint : voici de nouveau les longs hurlements des sirènes, les trains de bateaux qui croisent, les tombereaux que l'on charge

et décharge.

Les mariniers flamands, que l'on voyait sur

les berges, hilares et osseux, des anneaux d'or aux oreilles, se sont remis au travail, et leurs grands chalands noirs et rouges se pavotent

aux couleurs belges et françaises. Les bateaux-mouches ont repris leur va-et-vient ; vers sept

heures ils se remplissent toujours de commerçants, d'employés, de fonctionnaires, de bonnes gens qui regagnent Autun. Les journaux du matin, on y bavarder autant qu'autrefois, mais sur quoi, sinon de la guerre, surtout quand apparaissent dans le ciel du bois les

nuages lumineux des projecteurs se cherchant et se croisant au-dessus de la tour

d'Arcole. — P.

Les territoriaux. — On a, de divers côtés,

manifesté quelque surprise en apprenant qu'un certain nombre de territoriaux avaient été renvoyés provisoirement dans leurs foyers.

Cette mesure s'explique cependant de la façon

la plus simple.

Les dépôts sont le réservoir d'hommes où

on puisse au fur et à mesure des besoins. Un

gros de constitution normale comprend 2500

hommes. Or, les hommes sont arrivés en tel

nombre que l'administration militaire a été

obligée de renvoyer dans leurs foyers les

classe 94, 95 et une partie de la classe 96. De

ceux ayant cette élimination, un choix avait

été fait et les hommes malades ou malades,

momentanément inaptes à faire campagne, ont

eu tout de même été renvoyés.

À l'heure qu'il est, la réserve de 2500 hom

mes dans chaque dépôt est prête à partir.

Quant à ceux qui ont été renvoyés dans leurs foyers ou dans leurs champs, ils seront ultérieurement appellés, si le drapeau a besoin

d'un abri plus confortable.

Les volontaires étrangers. — Les volontaires américains se sont rendus à l'hôtel des Invalides, au pas militaire américain, avec un

ordre qui a provoqué les applaudissements des

assas saluant le drapeau des Etats-Unis.

Quant aux plis se perdant dans les couleurs

françaises. Dans ce groupe, qui comprend

deux cents volontaires, tous les Etats de

l'Amérique du Nord étaient représentés. Les

volontaires américains sont partis pour Rouen.

Les volontaires syriens et libanais ont quitté

Paris pour aller rejoindre le 1^{er} régiment étran

ger à Lyon.

Les volontaires hollandais jugés bons pour

le service ont été dirigés sur Blois, au 2^{er} régiment

étranger.

Les atrocités allemandes. — M. Asquith,

président du conseil, répondant à la Chambre

des communes à une question au sujet des

atrocités commises par les Allemands en Bel

gique, a dit que le gouvernement belge prend

des mesures afin de faire connaître ces faits

au monde entier.

Le lieutenant haussa les épaules et nous

dit : « Ce n'est rien, mes enfants, ce n'est

absolument rien... » Et, tranquillement, il

allume une cigarette. Un autre obus éclate, à

100 mètres à peu près... Nous nous regardons

à nouveau. On ne sourit plus, on rit... Pas un blessé ! Le lieutenant a mis son

épaule au pas... Puis, viennent un autre obus, tout à côté de

nous, cette fois. Personne n'est blessé ?

« Il y a R... un brigadier, qui porte brusquement sa main à sa poitrine. Il a le sourire,

comme de rien. Il dit :

— Je suis sûre...

Il tombe. Je crois qu'il est mort. *

POUR LES FAMILLES DES SOLDATS

Au conseil municipal de Paris. — Les conseillers municipaux présents à Paris se sont réunis mardi. M. Lemarchand, vice-président a rendu compte des résultats très satisfaisants obtenus dans le service des allocations. Diverses observations ont été présentées en vue de l'amélioration de ce service.

Les conseillers se sont préoccupés de la situation de toutes les personnes, et particulièrement de nombreux belges, qui arrivent à Paris par les gares du Nord et de l'Est, et dont il y a lieu d'assurer le logement et la nourriture.

Le préfet a déclaré que le ravitaillement de Paris paraît assuré dans les meilleures conditions. Il a indiqué les mesures complémentaires qu'il y aurait lieu de prendre.

Le comité de secours. — Le comité, tout en continuant à se préoccuper de la question des soupes, a réparti des subventions importantes entre de nombreuses œuvres de rapatriement, d'envoi en province, d'assistance, de travail.

Il a distribué entre les municipalités une somme de 40,000 fr. pour premiers secours individuels.

Entin, il a mis à la disposition du préfet de la Seine une somme à répartir en secours ou en nourriture entre les Belges et les Français de la frontière du Nord, qui se réfugient à Paris.

Les organisations corporatives. — La fédération des employés de la ville de Paris, du département de la Seine et des services concédés vient d'ouvrir une souscription mensuelle fixée au minimum à 1 p. 100 des salaires.

La 21^e section du Livre (les typographes) distribue des bons de consommation à ses adhérents nécessiteux, ainsi qu'aux familles des mobilisés dans le besoin.

Le syndicat des travailleurs municipaux double sa cotisation mensuelle.

Les gabellous, qui n'ont pas à s'inquiéter du sort des familles de leurs camarades mobilisés mises à l'abri du besoin par un arrêté préfectoral du 7 août dernier, s'imposent une cotisation de 10 centimes par jour, dont le montant sera versé au préfet de la Seine.

Le personnel ouvrier du service de la distribution des eaux décide une retenue de 3 p. 100 sur les salaires.

La fédération professionnelle des mécaniciens chauffeurs porte à 1 fr. sa cotisation mensuelle.

A l'usine de la ville de Paris, à Bois-Colombes, le personnel prélève une cotisation de 4 fr. par mois pour venir en aide aux familles nécessiteuses de Colombes et d'Argenteuil.

Les ouvriers de la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux opèrent chaque dizaine une retenue sur les salaires.

Les préparateurs en pharmacie abandonnent en faveur de leurs camarades partis sous les drapeaux 10 p. 100 de leurs salaires.

Les égoutiers de Paris qui sont encore en service ont décidé d'assurer, dans la mesure du possible, les salaires de leurs camarades mobilisés en s'imposant une journée de retenue par mois.

La chambre syndicale des cochers et chauffeurs a institué une carte de solidarité frappée d'un droit de timbre de 50 centimes.

L'approvisionnement. — Les arrivages aux halles continuent avec régularité. Les fruits et les légumes sont en abondance; les prix des pommes de terre sont avantageux.

LA GARDE PRUSSIENNE

On sait que la bataille de lundi a mis aux prises, dans un formidable corps à corps, nos troupes d'Afrique et la garde prussienne.

Le corps de la garde tient garnison à Berlin, à Potsdam et à Spandau. Il comprend deux divisions d'infanterie, deux brigades d'artillerie de campagne, une division de cavalerie, deux sections de mitrailleuses,

une brigade des chemins de fer, deux bataillons de télégraphistes, deux bataillons d'aérostiers, un bataillon d'aviateurs, un régiment d'artillerie à pied, une section du train des équipages.

Au corps de la garde appartiennent la gendarmerie attachée aux personnes de l'empereur et de l'impératrice, la compagnie de garde du château, l'école de tir et d'artillerie de Juterbog, le palais des invalides de Berlin.

Parmi les régiments de ce corps d'élite, on cite les grenadiers de la reine Augusta, les hussards, les uhlans, les cuirassiers de la garde.

En 1870, le corps de la garde, sous les ordres du prince Auguste de Wurtemberg, faisait partie de la deuxième armée, commandée par le prince Frédéric-Charles.

Le 18 août, à Saint-Privat, engagée vers la fin de la journée, la garde prussienne se conduisit bravement, mais elle subit de telles pertes qu'on a dit, plus tard, que Saint-Privat avait été son tombeau.

LE RÉCIT D'UN SÉNÉGALAIS

Une rumeur s'élève tout à coup en gare de Versailles-Chantiers. On vient de découvrir en queue d'un train un wagon, aux portières duquel se penchent curieusement des tirailleurs algériens et quatre Sénégalaïs. Quelques-uns ont la tête bandée, la plupart les deux bras emmaillotés jusqu'aux épauless. Mais tous fument avec une extraordinaire fierté d'énormes pipes de porcelaine « prises à l'ennemi ».

Dans le compartiment suivant, un grand Sénégalaïs se montre plus loquace :

— Moi, parler bataille, dit-il, pas dire pays.

Sa section avait été chargée de garder un chemin bordé de buissons. Tout à coup, une mitrailleuse, amenée à mi-côte par un peloton de dragons allemands, se mit à tirer, de 400 mètres, causant dans la petite troupe de sérieux ravages. Désignés par le commandant, dix-huit Sénégalaïs partirent en avant, tournèrent le peloton, se ruèrent sur lui, baïonnette haute, et enlevèrent tout.

— Mais, ajoute le narrateur, nous tous bras taillés par les sabres, parce que paquette « boche » trop haut, difficile piquer cavalier.

Et le brave tirailleur termina ses confidences en se plaignant amèrement d'être obligé de combattre avec des chaussures. Ses camarades et lui s'en étaient d'ailleurs débarrassés avant d'aller au feu, et, quoique blessés, ils s'étaient emparés des chaussures des Allemands tués « pour n'avoir pas perdu des effets d'équipement ».

UN MOT DE BISMARCK

Bismarck disait un jour (*Pensées et Souvenirs*) :

Les armements ne suffiront pas à l'avenir ; il faudra en politique la justesse du coup d'œil pour piloter le vaisseau de l'Allemagne à travers tous les courants de coalitions auxquels notre situation géographique et notre origine historique nous exposent. Ce n'est pas en prodiguant les amabilités et les pourboires aux puissances amies que nous préviendrons les dangers que nous réserve l'avenir...

Bismarck vécut toujours dans la terreur (disait-il), des coalitions. L'alliance franco-russe était son cauchemar. Mais avait-il prévu que les rebuffades et les grossièretés, produites par Guillaume II à tous ses voisins, ligueraien un jour contre l'Allemagne,

la France, la Russie, l'Angleterre, la Belgique, le Japon, sans compter la Serbie et d'autres qui viendront encore ?

REVUE DE LA PRESSE

Le Figaro. — M. Millerand devient ministre de la guerre. Inutile de rappeler le rôle magnifique joué par M. Millerand dans la reconstitution de l'esprit militaire, en France. Notre histoire nationale l'a déjà enregistré.

La vice-présidence du conseil et le ministère de la justice sont attribués à M. Briand. C'est la certitude de l'union et la fin des querelles politiques : c'est la clairvoyance et le bon sens. M. Delcassé, qui a eu, le premier peut-être en notre pays, la vision de la Triple Entente, prend les affaires étrangères. Non seulement on ne pouvait faire un meilleur choix, on ne pouvait pas en faire un autre.

Le Temps. — Avec l'opinion publique toute entière nous faisons confiance au nouveau cabinet. L'entrée de M. Aristide Briand, de M. Delcassé, de M. Ribot, de M. Millerand nous apporte, avec le souvenir des services déjà rendus au pays, les plus hautes garanties, soit de pénétration et de sagesse, soit de compétence technique, d'ordre et de travail.

La Guerre sociale. — Quand ils connaîtront la composition du nouveau ministère, tous les Français, sans distinction d'opinion politique, comprendront qu'à l'heure actuelle toutes les dissensions anciennes doivent disparaître et que réveiller les vieilles passions et les vieilles haines serait une besogne de traîtres.

L'Echo de Paris. — C'est avec plaisir que j'apprends que les deux ministères essentiels de la défense nationale, c'est-à-dire le ministère de la guerre et le ministère des affaires étrangères, sont en bonnes mains, étant confiés à MM. Millerand et Delcasse.

Le Gaulois. — Nous sommes, sans arrière-pensée, en bons Français, avec tous ceux qui travaillent pour l'intérêt commun. Et nous voulons faire confiance aux hommes de bonne volonté qui, devant la menace de l'ennemi, face du pays anxieux mais calme et résolu, assument une tâche dont le succès sera le salut de la France et le triomphe de la civilisation.

La Patrie. — Jules Guesde représentera dans le nouveau ministère la démocratie socialiste, aujourd'hui enrôlée fièrement et fidèlement sous le drapeau tricolore. Marcel Sembat y apportera, dans l'un des plus importants services de la défense nationale, les ressources de son esprit délié et pénétrant. Ils deviennent les collaborateurs de leur adversaire de la veille, Aristide Briand, élevé par les nécessités du salut public au-dessus des rancunes politiques. Touchante et bienfaisante réconciliation des partis !

L'Humanité. — Un ministère nouveau, reflétant l'unité nationale qui, depuis vingt-six jours, groupe la France en vue de sa défense, vient de se constituer.

A l'heure grave du péril, le groupe socialiste au Parlement a décidé d'autoriser nos camarades Jules Guesde et Marcel Sembat à prendre place dans ce gouvernement de défense nationale.

Le groupe socialiste n'a pas cru pouvoir écarter les responsabilités que lui créent les circonstances aussi bien que son autorité accrue dans le pays.

C'est ce qu'il dira demain quand il fera connaître les raisons qui l'ont déterminé.

Il marquera lui-même l'œuvre d'organisation d'action et de défense nationale, pour laquelle il a mandaté ses deux représentants au sein du Gouvernement.

La Libre Parole. — Il faut le dire et le redire : la guerre qui vient à peine de commencer, sera terrible et sera longue. Si pour la France le dilemme est évident : « Vaincre ou périr », pour l'Allemagne, il se présente avec une netteté plus dramatique encore.

Le Gérant : G. CALMÉS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.